PLONGEON

Invitation

Qualification des Jeux du Quebec

Hiver 2019

Rive-Sud, Richelieu-Yamaska, Montréal, Laval, Lanaudière et Bourrassa

PLONGEON AGAMI

15 décembre 2018

Bonjour à tous,

Le Club de plongeon Agami est heureux de vous inviter à la qualification des régions de la Rive-Sud, Richelieu-Yamaska, Montréal, Laval, Lanaudière et Bourrassa pour les prochains Jeux du Québec hiver 2019. L'événement aura lieu le 15 décembre 2018 à la piscine de l'École internationale Lucille-Teasdale à Brossard.

Nous souhaitons la bienvenue aux athlètes qui vont avoir entre 12 et 17 ans lors des Jeux du Québec hiver 2019.

Vous trouverez ci-joint les informations relatives à cette compétition dont le succès ne dépend que de votre participation.

Bonne chance à tous les plongeurs,

Nicholas Lachance
Entraineur-Chef
Club de plongeon Agami
514-688-5253
nick.lachance@hotmail.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date:	15 décembre 2018
Endroit :	Piscine de l'École internationale Lucille-Teasdale 8350, boul. Pelletier Brossard (QC) J4X 1M8
Installations :	2 tremplins de 1m 1 tremplin de 3m 1 tour de 5m
Gymnase :	Le gymnase ainsi que de l'équipement d'entraînement seront mis à la disposition des athlètes pour le réchauffement entre 07h00 et 09h00.
Directeur de la compétition :	Nicholas Lachance
Directrice technique de la compétition :	Annie Gélinas
Juge-arbitre de la compétition :	Nathalie Gauthier
Date limite d'inscription :	Envoyer le formulaire d'inscription par courriel à nick.lachance@hotmail.com et à plongeonagami@gmail.com au plus tard le **8 décembre 2018**.

Date limite pour les listes de plongeons

Les feuilles de plongeons doivent être envoyées par courriel à nick.lachance@hotmail.com au plus tard le **mercredi 12 décembre 2018**.

Admissibilité :	Être membre en règle de Plongeon Québec avec affiliation minimale : Plongeurs : Récréatif Entraîneurs : Instructeur
Catégorie d'âge :	Les catégories sont divisées selon le niveau Espoir et le niveau Provincial. Dans chacun des niveaux, il y a deux catégories d'âge; soient les 12-14 ans et les 15-17 ans.

L'âge des athlètes admissibles à la finale provinciale des Jeux du Québec est déterminé comme suit :

Avoir entre 12 ans au 15 février 2019 et 17 ans au 15 mars.

12-14 ans : Né entre le 01/01/2005 et le 15/02/2007
15-17 ans : Né entre le 01/01/2003 et le 31/12/2004
OU Né entre le 01/01/2002 et le 15/03/2002

Surclassement : Le surclassement d'une catégorie est autorisé en autant que les athlètes aient l'âge requis pour les Jeux du Québec (12 à 17 ans). Cependant, pour pouvoir compétitionner au Jeux du Québec dans cette catégorie, l'athlète doit avoir fait la finale régionale dans la catégorie dans laquelle il veut se surclasser.

Exclusion : Les athlètes qui se sont classés parmi les 6 premiers au championnat canadien de l'année précédente sont exclus.

Athlètes Excellence, Élite, Relève ou athlètes s'étant qualifiés pour les championnats canadiens Junior ou Senior entre le 1er septembre **2016** et le 31 décembre **2018** sont exclus de la catégorie Espoir.

Frais :

Inscription :	20$ par participant
Épreuves:	20$ par épreuve

Paiement : Par chèque à l'ordre du « Club de plongeon Agami »
7400, boul. Taschereau
C.P. 92042
Brossard (QC) J4W 3K8

Résultats : Les résultats seront disponibles sur le site de Plongeon Québec.

Récompenses : Médailles aux 3 premières positions
Rubans aux 4e, 5e et 6e positions

Souliers :	Seuls les entraîneurs et les officiels sont autorisés à porter des souliers propres au bord de la piscine.
Casiers :	Nul ne sera tenu responsable des objets perdus ou volés.
Stationnement :	Le stationnement de l'école sera disponible.

HORAIRE

7 h 00 à 7 h 30	Échauffement à sec (hors de l'eau)
7 h 30 à 8 h 30	Pratique générale
8 h 30 à 8 h 45	Pratique réservée Épreuve 1

Samedi 15 décembre 2018

	1 mètre	3 mètres
1	Filles 12-14 ans	Garçon 12-14 ans
2	Filles 15-17 ans	Garçons 15-17 ans
3	Garçon 12-14 ans	Filles 12-14 ans
4	Garçons 15-17 ans	Filles 15-17 ans
Remise des médailles		

Il y aura une pratique réservée de 15-20 minutes avant chaque épreuve.

L'horaire peut changer selon le nombre de plongeur dans chaque épreuve.

RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION

Il y aura deux niveaux de compétition : Espoir et Provincial.

Les règlements sont :

Niveau	Catégories	Plongeons de base (avec limite)	Plongeons optionnels (sans limite)	Total de plongeons
Espoir	12-14 ans	4	3	7
	15-17 ans	4	4	8
Provincial	12-14 ans	5	3	8
	15-17 ans	5	4	9

La limite de CD des plongeons de base est :

	1m	3m
Espoir	7.2	7.6
Provincial	9.0	9.5

- Les plongeons de base doivent être de familles différentes.
- Les plongeons optionnels doivent être de familles différentes.
- Les plongeons optionnels doivent être de numéros différents de ceux des plongeons de base.
- Les chutes (101f et 201f) sont admises comme étant des plongeons de familles et de numéros distincts.
- Dans le niveau Espoir, une chute par épreuve est permise.
- Les chutes ne sont pas acceptées dans le niveau Provincial.
- Les sauts ne sont pas acceptés pour les deux niveaux.
- Les coefficients de difficulté sont les suivants :

Plongeons	Coefficients de difficulté
101 f	1.0
201 f	1.1

Les coefficients de difficulté des autres plongeons sont ceux de la FINA.

EMPLACEMENT